

## Document technique

Série de documents analytiques et techniques sur les  
comptes et la statistique de l'environnement

# Les décisions en matière d'eau potable des ménages dans les municipalités canadiennes

par Gordon Dewis



Enquêtes et comptes de protection de l'environnement

Téléphone : (613) 951-4591



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 16-001-M au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de choisir la rubrique « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada

Enquêtes et comptes de protection de l'environnement

# Les décisions en matière d'eau potable des ménages dans les municipalités canadiennes

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Décembre 2009

N° 16-001-M au catalogue, n° 10

ISSN 1917-9707

ISBN 978-1-100-92978-1

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is also available in English.

---

## **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*

---

## **Information pour l'utilisateur**

### **Signes conventionnels**

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0<sup>s</sup> valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

---

---

## ***Table des matières***

### **Les décisions en matière d'eau potable des ménages dans les municipalités canadiennes**

1	Introduction	4
2	Certaines municipalités	8
3	Conclusion	13

<b>Tableaux</b>		<b>15</b>
-----------------	--	-----------

---

# Les décisions en matière d'eau potable des ménages dans les municipalités canadiennes

par Gordon Dewis

## 1 Introduction

La disponibilité de l'eau et la qualité de l'eau sont des questions qui revêtent un intérêt constant pour les Canadiens. Les Canadiens se préoccupent des effets de l'environnement sur leur santé, et donc de la qualité de l'eau qu'ils boivent<sup>1</sup>. Un certain nombre d'incidents très médiatisés survenus au cours des dix dernières années mettant en cause des réseaux municipaux d'alimentation en eau ont amené les Canadiens à soumettre leur eau potable à un examen plus rigoureux.

Ce document présente les résultats de l'édition 2007 de l'*Enquête sur les ménages et l'environnement* relatifs aux décisions de l'eau potable des ménages canadiens. Régions métropolitaines de recensement (RMR) sont de grandes zones urbaines qui constituent un moyen commode d'examiner les données de l'enquête. Alors que les petites régions urbaines qui ont des systèmes d'eau municipaux existent au Canada, le nombre de répondants dans ces zones signifie souvent que les résultats détaillés pour ces domaines ne peuvent être divulgués pour des raisons de qualité des données.

### Définitions et concepts

Une « région métropolitaine de recensement » (RMR) est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et son noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. Une agglomération de recensement (AR) doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants.

Une « subdivision de recensement » (SDR) est un terme générique qui désigne les municipalités (aux termes des dispositions législatives provinciales ou territoriales) ou les régions considérées comme étant des équivalents municipaux aux fins statistiques (par exemple, réserves indiennes, établissements indiens et territoires non organisés).

L'expression « ménages dans les municipalités canadiennes » s'entend les ménages qui sont situés dans des régions métropolitaines de recensement (RMR).

### 1.1 Source d'eau des ménages

En 2007, 19 ménages sur 20 (95 %) dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada étaient raccordés à un réseau municipal d'alimentation en eau (voir le tableau 1). Certaines variations s'observent à l'échelle du pays. Par exemple, les ménages dans les RMR du Canada atlantique étaient moins susceptibles d'être reliés à un système municipal d'alimentation en eau que les ménages des RMR dans le reste du pays. Les RMR du Nouveau-Brunswick avaient la plus faible proportion de ménages alimentés en eau par la municipalité (66 %), suivies des RMR de la Nouvelle-Écosse (74 %). Dans toutes les autres provinces<sup>2</sup>, plus de 90 % des ménages dans les RMR étaient branchés à un réseau municipal d'alimentation en eau, la Saskatchewan déclarant la plus forte proportion de ces ménages (98 %).

1. Groupe de travail sur le Système canadien d'information pour l'environnement, 2001, *Partage des décisions en matière d'environnement — Sommaire et recommandations : Le rapport final du groupe de travail du Système canadien d'information pour l'environnement*, Ottawa.

2. Sauf l'Île-du-Prince-Édouard, qui ne comprenait pas de région métropolitaine de recensement au moment du Recensement de la population de 2006.

Étant donné la diversité des réseaux d'alimentation en eau des municipalités au pays, certaines municipalités ont un nombre plus élevé de ménages qui sont raccordés au réseau municipal d'alimentation en eau que dans certaines autres.

#### **Différentes sources d'eau**

L'expression « eau municipale » s'entend de l'eau fournie aux ménages par le système d'alimentation en eau de la municipalité.

Les sources d'eau privées sont les puits et les sources de surface telles que sources, lacs, rivières et mares-réservoirs. Elles sont appelées parfois « sources d'eau non municipales ».

Collectivement, l'eau municipale et non municipale peut être appelée « eau du robinet ».

L'« eau embouteillée » comprend l'eau achetée contenue dans un rafraîchisseur d'eau potable, un réservoir ou un autre distributeur. Ce terme exclut les rafraîchisseurs d'eau potable qui ont été remplis d'eau du robinet.

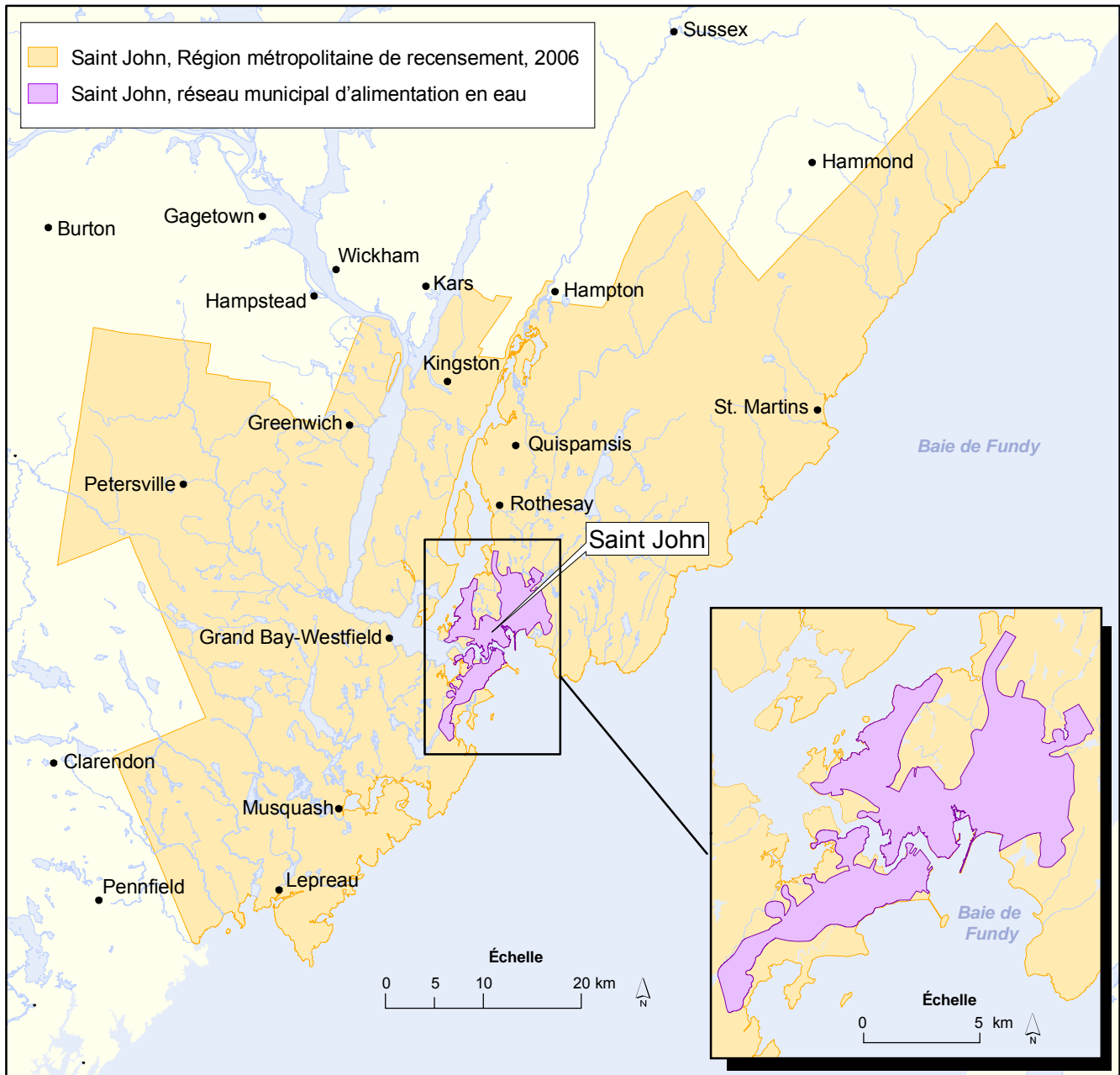
Par exemple, même si la plus grande partie de la population de la RMR de Saint John est située à l'embouchure de la rivière Saint John, le territoire de la RMR s'étend de la côte de la Baie de Fundy, en direction nord-est, puis sud-ouest, ainsi que vers l'intérieur (voir la carte 1). En raison des défis que présente l'entretien du plus ancien réseau d'aqueduc municipal au Canada ainsi que des contraintes géographiques, certaines parties rurales de la RMR ne sont pas raccordées au réseau municipal (indiquées en violet)<sup>3</sup>.

En revanche, dans les RMR très urbaines, comme Windsor, Regina et Vancouver, une proportion beaucoup plus importante des ménages sont raccordés au réseau d'alimentation en eau de leur municipalité, respectivement 100 %, 100 % et 98 % des ménages dans ces RMR (voir le tableau 2).

---

3. Saint John Water, 21 septembre 2009.

Carte 1  
RMR de Saint John



Source(s) : Saint John Water, 2009; Statistique Canada, Fichiers des limites géographiques du Recensement de 2006.

## 1.2 Décisions en matière d'eau potable

Plusieurs options s'offrent aux ménages canadiens en ce qui a trait à l'eau qu'ils boivent. La plupart d'entre eux peuvent choisir de boire l'eau du robinet, provenant de leur municipalité ou d'une source privée, ou de boire l'eau embouteillée. En 2007, 59 % des ménages alimentés en eau par la municipalité ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet. Vingt-neuf pour cent des ménages dans les RMR alimentés en eau par la municipalité buvaient



principalement de l'eau embouteillée, tandis que 11 % ont déclaré boire tant de l'eau embouteillée que de l'eau du robinet.

### 1.3 Traitement de l'eau

En 2007, 56 % des ménages dans les RMR alimentés en eau par la municipalité traitaient leur eau avant de la boire (voir le tableau 4). Les ménages de la RMR de Kitchener étaient les plus susceptibles de le faire (huit ménages sur dix), tandis que sept ménages sur dix des RMR de Toronto et Kelowna traitaient l'eau de leur robinet avant de la boire (voir le tableau 3). Des raisons esthétiques (apparence, goût ou odeur) étaient le plus souvent invoquées par les ménages (58 %). Un ménage sur deux a invoqué l'élimination des produits chimiques de traitement de l'eau, comme le chlore, tandis que 45 % traitaient leur eau pour éliminer des risques réels ou perçus pour la santé, comme la contamination bactérienne. Quarante et un pour cent des ménages le faisaient pour éliminer des métaux ou des minéraux.

Bien qu'il existe plusieurs types de filtres et d'épurateurs pouvant être utilisés pour traiter l'eau potable (voir l'encadré « Filtres à eau et systèmes de purification d'eau »), les pichets à filtre étaient ceux dont l'usage était le plus répandu, utilisés par 35 % des ménages consommant l'eau potable fournie par la municipalité (voir le tableau 1). Les filtres et les épurateurs sur robinet venaient au deuxième rang (12 %). Un peu plus d'un ménage sur vingt (6 %) a déclaré utiliser des dispositifs de traitement installés sur le principal tuyau d'alimentation en eau. Quatre pour cent des ménages dans les RMR alimentés en eau par la municipalité et buvant l'eau de leur robinet ont déclaré utiliser plus d'un type de filtre ou d'épurateur.

Une autre forme répandue de traitement de l'eau consiste à faire bouillir l'eau pendant plusieurs minutes avant de l'utiliser. Les autorités en matière de santé émettent souvent des avis et des ordres d'ébullition lorsque se produit un événement comme de fortes pluies causant un ruissellement des eaux sur les fermes qui pénètrent dans un réservoir entraînant un risque de contamination bactérienne, en tant que mesure de prévention dans le cas de travaux d'entretien de conduites maîtresses, ou encore si les systèmes de désinfection du réseau d'alimentation en eau ne fonctionnent pas adéquatement. Habituellement, ces avis sont en vigueur pendant quelques jours seulement, mais ils peuvent l'être pendant des périodes beaucoup plus longues dans des cas extrêmes. Le 31 mars 2008, 1 766 avis d'ébullition de l'eau étaient en vigueur au Canada<sup>4</sup>. Les raisons de ces avis allaient du mauvais goût de l'eau à une panne de l'équipement de chloration en passant par un nombre élevé de coliformes<sup>5</sup>.

Quelle que soit la raison, 12 % des ménages dans les RMR qui buvaient l'eau fournie par la municipalité avaient fait bouillir leur eau pour la rendre potable au moins une fois au cours des 12 mois qui ont précédé leur interview (voir le tableau 1).

---

4. Association médicale canadienne, 2008, *Investigative report : 1766 boil-water advisories now in place across Canada*, CMAJ, 6 mai, 178(10):1261, <http://www.cmaj.ca/cgi/reprint/178/10/1261.pdf> (consulté le 25 août 2009).

5. *Ibid.*

### Filtres à eau et systèmes de purification d'eau

Il y a plusieurs façons de traiter l'eau du robinet. La méthode utilisée dépend :

- de la source de l'eau (c'est-à-dire source municipale ou non municipale);
- du volume d'eau devant être traité; et
- de la raison du traitement de l'eau (par exemple, raisons esthétiques, contamination par des minéraux ou des métaux, contamination par un agent pathogène comme une bactérie).

Les ménages qui tirent leur eau d'une source privée, telle qu'un puits, ont tendance à installer des filtres et des dispositifs de purification sur le principal tuyau d'alimentation en eau de leur logement. Les ménages branchés à un réseau municipal d'alimentation en eau sont plus susceptibles d'installer ces dispositifs sur leurs robinets ou d'utiliser un pichet à filtre.

Plus d'un dispositif de ce genre peut être installé sur le principal tuyau d'alimentation en eau d'un logement. Par exemple, un ménage peut utiliser un système de filtration mécanique pour retirer les matières particulaires de l'eau, un système de purification par rayonnement ultraviolet pour neutraliser toute bactérie pouvant être présente et un adoucisseur pour rendre l'eau moins dure. En général, ces systèmes sont plus coûteux que les pichets à filtre ou les systèmes installés sur les robinets.

Les filtres sur les robinets sont des dispositifs installés directement sur un robinet. Habituellement, ils comprennent une soupape de dérivation qui permet d'utiliser le robinet normalement et de filtrer l'eau seulement si nécessaire. La plupart des filtres sur les robinets utilisent du charbon actif comme matière filtrante.

Les pichets à filtre sont des pichets ou carafes munis d'une cartouche filtrante intégrée qui contient généralement du charbon actif comme matière filtrante. L'eau est versée dans le réservoir du pichet et passe à travers le filtre avant de s'écouler dans la partie principale du pichet ou de la carafe.

## 1.4 Ménages dans les RMR dont l'eau potable n'est pas fournie par la municipalité

Alors que la plupart des ménages dans les RMR étaient alimentés en eau potable par leur municipalité, 4 % des ménages étaient approvisionnés en eau par des sources non municipales comme des puits privés et des sources de surface (par exemple, sources, lacs, rivières et mares-réservoirs) (voir le tableau 5). Étant donné cette faible proportion, seules les données au niveau national peuvent être examinées.

Plus de la moitié (56 %) des ménages dans les RMR approvisionnés en eau par une source non municipale ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet. Trente-quatre pour cent ont déclaré boire principalement de l'eau embouteillée, tandis que 8 % ont déclaré boire tant de l'eau du robinet que de l'eau embouteillée.

Cinquante-sept pour cent des ménages qui buvaient de l'eau fournie par une source d'eau non municipale traitaient leur eau avant de la consommer. L'utilisation d'un filtre ou d'un purificateur fixé au principal tuyau d'alimentation était la méthode de traitement de choix, utilisée par 31 % de ces ménages. Vingt pour cent utilisaient un filtre sur le robinet, tandis que 18 % utilisaient un pichet à filtre. Douze pour cent des ménages ont déclaré utiliser plus d'un type de filtre.

## 2 Certaines municipalités

Les municipalités ont été choisies de manière à assurer une représentation géographique générale, toutes les capitales provinciales étant incluses (voir les tableaux 2 et 3). On a également pris en considération la quantité de données publiables pour une municipalité considérant l'application des lignes directrices sur la qualité des données de Statistique Canada.

### 2.1 RMR de St. John's

En 2007, 91 % des ménages dans la RMR située le plus à l'Est du Canada, St. John's, étaient approvisionnés en eau par leur municipalité. Près des trois quarts (72 %) ont déclaré boire principalement l'eau du robinet.

Les deux tiers (67 %) des ménages qui buvaient l'eau du robinet traitaient leur eau avant de la consommer. Près de la moitié (49 %) des ménages qui buvaient de l'eau du robinet utilisaient un pichet à filtre pour traiter leur eau.

Quarante-trois pour cent des ménages qui traitaient leur eau le faisaient pour en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur, tandis que 47 % le faisaient pour éliminer des produits chimiques de traitement de l'eau, comme le chlore.

## 2.2 SDR de Charlottetown<sup>6</sup>

En 2007, 89 % des ménages dans la subdivision de recensement (SDR) de Charlottetown étaient alimentés en eau par leur municipalité. Les deux tiers (67 %) de ces ménages ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet tandis qu'environ 27 % ont déclaré boire principalement de l'eau embouteillée. Près de la moitié (49 %) des ménages qui buvaient l'eau du robinet ont déclaré traiter leur eau avant de la consommer.

## 2.3 RMR de Halifax

En 2007, un peu moins des trois quarts (74 %) des ménages dans la RMR de Halifax étaient alimentés en eau par leur municipalité. Soixante-treize pour cent de ces ménages ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet, le reste déclarant boire soit principalement de l'eau embouteillée, soit tant de l'eau du robinet que de l'eau embouteillée. Un peu plus de la moitié (52 %) des ménages qui buvaient l'eau du robinet la traitaient avant de la consommer.

Parmi les ménages qui traitaient l'eau de leur robinet avant de la boire, 58 % le faisaient pour en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur, et la moitié traitait leur eau pour éliminer des produits chimiques de traitement de l'eau.

## 2.4 RMR de Saint John<sup>7</sup>

Un peu plus de la moitié (55 %) des ménages dans la RMR de Saint John étaient alimentés en eau par la municipalité, ce qui est le taux le plus faible parmi les RMR du Canada. Un peu plus de deux tiers (68 %) des ménages dont l'eau était fournie par la municipalité ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet.

## 2.5 AR de Fredericton<sup>8</sup>

En 2007, environ 62 % des ménages dans l'agglomération de recensement (AR) de Fredericton étaient alimentés en eau par la municipalité. Soixante-douze pour cent de ces ménages ont indiqué boire principalement de l'eau du robinet.

## 2.6 RMR de Québec

Quatre-vingt-quinze pour cent des ménages dans la RMR de Québec étaient alimentés en eau par la municipalité. Près de six de ces ménages sur dix (59 %) ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet, tandis que 31 % buvaient principalement de l'eau embouteillée, et 10 % buvaient tant de l'eau du robinet que de l'eau embouteillée.

Près de trois ménages sur dix (29 %) buvant l'eau fournie par la municipalité la traitaient avant de la consommer. Soixante-trois pour cent de ces ménages traitaient leur eau pour en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur, tandis que 56 % le faisaient pour éliminer des produits chimiques de traitement de l'eau, comme le chlore. Le risque de

6. Même si l'Île-du-Prince-Édouard ne comprenait pas de régions métropolitaines de recensement selon le Recensement de 2006, il est possible d'identifier les répondants qui habitaient dans la subdivision de recensement (SDR) de Charlottetown d'après de leur code postal. Étant donné les limites du plan d'échantillonnage, il est possible de présenter des données seulement à partir d'un sous-ensemble des caractéristiques se rapportant au traitement de l'eau.

7. Étant donné le nombre relativement faible de répondants dans la RMR de Saint John qui ont indiqué être alimentés en eau par la municipalité, bon nombre des statistiques liées au traitement de l'eau du robinet ne peuvent pas être diffusées.

8. Étant donné le nombre relativement faible de répondants dans l'agglomération de recensement (AR) de Fredericton qui ont déclaré être alimentés en eau par la municipalité, bon nombre des statistiques liées au traitement de l'eau du robinet ne peuvent pas être diffusées.

contamination bactérienne était la raison invoquée par 38 % des ménages, tandis qu'environ 36 % traitaient leur eau pour éliminer des métaux ou des minéraux.

## 2.7 RMR de Montréal

En 2007, presque tous les ménages dans la RMR de Montréal (98 %) étaient alimentés en eau par la municipalité. Six de ces ménages sur dix buvaient principalement de l'eau du robinet, et un peu plus du quart (26 %) buvaient principalement de l'eau embouteillée. Les 14 % restants ont déclaré boire tant de l'eau du robinet que de l'eau embouteillée.

Quarante-trois pour cent des ménages qui buvaient l'eau du robinet ont indiqué traiter leur eau avant de la consommer. Environ le quart (24 %) des ménages qui buvaient l'eau du robinet la traitaient en utilisant un pichet à filtre, tandis que 12 % utilisaient un filtre sur le robinet. Un ménage sur dix buvant l'eau du robinet avait fait bouillir son eau pour la rendre potable à un moment donné durant les 12 mois qui ont précédé l'enquête.

Un peu plus de la moitié des ménages (51 %) qui traitaient leur eau le faisaient pour éliminer des produits chimiques de traitement de l'eau et 48 % ont déclaré le faire pour en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur. Quarante-cinq pour cent traitaient leur eau pour en éliminer des métaux ou des minéraux, et 43 % la traitaient afin d'éliminer le risque de contamination bactérienne. Environ un ménage sur dix a déclaré traiter son eau pour une autre raison.

## 2.8 RMR d'Ottawa–Gatineau

La région métropolitaine de recensement d'Ottawa–Gatineau est unique parmi les RMR au Canada parce qu'elle chevauche une frontière provinciale. Les parties québécoise et ontarienne ont chacune leur propre système municipal d'approvisionnement en eau, de sorte qu'une analyse a été faite pour chaque partie provinciale de la RMR en plus de l'analyse au niveau de la RMR dans son ensemble.

En 2007, 87 % des ménages étaient alimentés en eau par la municipalité. Soixante quatre pour cent des ménages ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet, tandis que 25 % ont déclaré boire principalement de l'eau embouteillée. Les 10 % restants ont déclaré boire tant de l'eau du robinet que de l'eau embouteillée.

Un peu plus de la moitié (51 %) des ménages dans la RMR buvant l'eau du robinet traitaient leur eau d'une manière ou d'une autre avant de la consommer. Les ménages traitaient leur eau pour diverses raisons. La raison la plus souvent invoquée était d'en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur (72 %), suivie de l'élimination de produits chimiques de traitement de l'eau, comme le chlore (49 %). Quarante-cinq pour cent des ménages ont déclaré traiter leur eau pour en éliminer des métaux ou des minéraux, tandis qu'environ le tiers (32 %) la traitait afin d'éliminer le risque de contamination bactérienne.

### 2.8.1 Partie québécoise de la RMR d'Ottawa–Gatineau<sup>9</sup>

En 2007, 25 % des ménages dans la RMR d'Ottawa–Gatineau habitaient du côté québécois de la rivière des Outaouais<sup>10</sup>. Environ huit ménages sur dix (81 %) étaient alimentés en eau par la municipalité. Parmi ces ménages, un peu plus de la moitié (53 %) ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet, tandis que 36 % buvaient principalement de l'eau embouteillée. Le reste a déclaré boire tant de l'eau du robinet que de l'eau embouteillée.

### 2.8.2 Partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau

En 2007, les trois quarts des ménages dans la RMR d'Ottawa–Gatineau habitaient du côté ontarien de la rivière des Outaouais<sup>11</sup>. Près de neuf sur dix (89 %) étaient alimentés en eau par la municipalité. Les deux tiers de ces

---

9. La méthode d'échantillonnage a été conçue de manière à permettre une analyse au niveau de la région métropolitaine de recensement (RMR). En raison de la répartition des ménages dans la RMR d'Ottawa–Gatineau, la qualité des données de certaines valeurs est telle que les valeurs ne peuvent pas être diffusées, particulièrement pour la partie québécoise de la RMR, dont le nombre de ménages est environ le tiers de celui dans la partie ontarienne de la RMR.

10. Statistique Canada, Les ménages et l'environnement, 2007 (enquête n° 3881), totalisation spéciale.

11. *Ibid.*

ménages ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet, tandis que 22 % ont déclaré boire principalement de l'eau embouteillée. Les autres 11 % ont déclaré boire tant de l'eau du robinet que de l'eau embouteillée. Ainsi, le pourcentage total de ménages pour lesquels l'eau était fournie par la municipalité et qui la buvaient s'établissait à 78 %.

Plus de la moitié (55 %) des ménages qui buvaient de l'eau du robinet de source municipale traitaient l'eau avant de la consommer, 38 % d'entre eux utilisant un pichet à filtre. Près des trois quarts (72 %) des ménages qui traitaient leur eau le faisaient pour en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur. Quarante-cinq pour cent la traitaient pour en éliminer des produits chimiques de traitement de l'eau, tandis que 42 % le faisaient pour éliminer des métaux ou des minéraux. Près du tiers (32 %) ont indiqué traiter leur eau pour éliminer le risque de contamination bactérienne.

## **2.9 RMR de Toronto**

En 2007, 96 % des ménages dans la RMR la plus peuplée au Canada, celle de Toronto, ont déclaré être alimentés en eau par la municipalité. Un peu plus de la moitié (53 %) de ces ménages ont indiqué boire principalement de l'eau du robinet, tandis que près du tiers (32 %) ont déclaré boire principalement de l'eau embouteillée. Quatorze pour cent ont déclaré boire tant de l'eau du robinet que de l'eau embouteillée.

Des ménages qui buvaient l'eau du robinet, la plupart (70 %) la traitait avant de la boire, se servant le plus souvent d'un pichet à filtre (44 %). Quinze pour cent de ceux qui buvaient l'eau du robinet ont déclaré avoir fait bouillir leur eau pour la rendre potable à un moment donné au cours des 12 mois qui ont précédé leur participation à l'enquête.

Soixante et un pour cent des ménages qui traitaient leur eau le faisaient pour en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur. Près de la moitié (49 %) traitaient leur eau pour en éliminer des produits chimiques de traitement de l'eau, tandis qu'une part comparable (46 %) le faisait pour tâcher d'éliminer des minéraux et des métaux. Quarante-neuf pour cent des ménages dans la RMR de Toronto qui traitaient leur eau le faisaient afin d'éliminer le risque de contamination bactérienne.

## **2.10 RMR de London**

En 2007, 90 % des ménages dans la RMR de London étaient alimentés en eau par la municipalité. Un peu plus de six ménages sur dix (61 %) ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet, 28 % ont déclaré boire principalement de l'eau embouteillée, et environ 10 % ont déclaré boire tant de l'eau du robinet que de l'eau embouteillée.

Plus de la moitié (53 %) des ménages qui buvaient de l'eau du robinet traitaient leur eau avant de la consommer. Le tiers (33 %) de ces ménages utilisaient un pichet à filtre, tandis qu'environ 18 % utilisaient un filtre ou un épurateur sur le robinet.

Parmi les ménages qui traitaient l'eau du robinet avant de la boire, plus de la moitié d'entre eux (57 %) le faisaient pour en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur. Quarante pour cent traitaient leur eau pour en éliminer des produits chimiques de traitement de l'eau et 36 %, pour éliminer des minéraux et des métaux. Environ 31 % traitaient leur eau pour éliminer le risque de contamination bactérienne.

## **2.11 RMR de Winnipeg**

En 2007, 94 % des ménages dans la RMR de Winnipeg étaient alimentés en eau par la municipalité. La moitié de ces ménages ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet, tandis que 41 % ont déclaré boire principalement de l'eau embouteillée. Un peu moins d'un ménage sur dix (9 %) a déclaré boire tant de l'eau du robinet que de l'eau embouteillée.

Plus de la moitié des ménages qui buvaient l'eau du robinet (55 %) traitaient leur eau avant de la consommer, 38 % utilisant un pichet à filtre. Environ 12 % des ménages qui buvaient de l'eau du robinet utilisaient un filtre sur le robinet pour traiter leur eau.

Des raisons esthétiques (apparence, goût ou odeur) étaient invoquées le plus souvent comme raison pour le traitement de l'eau par 74 % des ménages qui buvaient l'eau du robinet. La moitié des ménages qui traitaient leur eau le faisaient pour éliminer des produits chimiques de traitement de l'eau, comme le chlore. Quarante-quatre pour cent traitaient leur eau afin d'éliminer le risque de contamination bactérienne et environ le tiers (32 %) traitait leur eau pour éliminer des métaux ou des minéraux.

## 2.12 RMR de Regina

En 2007, tous les ménages répondants dans la RMR de Regina ont déclaré obtenir leur eau de source municipale. Six ménages sur dix ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet, tandis que 28 % buvaient principalement de l'eau embouteillée. Parmi les ménages qui buvaient l'eau du robinet, un peu plus de six sur dix (61 %) traitaient leur eau, 40 % utilisant un pichet à filtre.

Soixante-huit pour cent des ménages qui traitaient leur eau le faisaient pour en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur, et 38 %, pour en éliminer des produits chimiques de traitement de l'eau. Un peu plus de la moitié (52 %) des ménages qui traitaient leur eau le faisaient afin d'éliminer le risque de contamination bactérienne.

## 2.13 RMR de Calgary

En 2007, 94 % des ménages dans la RMR de Calgary étaient alimentés en eau par la municipalité. Soixante-cinq pour cent de ces ménages ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet. Un peu plus du quart (26 %) buvaient principalement de l'eau embouteillée, et 9 % ont déclaré boire tant de l'eau du robinet que de l'eau embouteillée.

Soixante-trois pour cent des ménages qui buvaient l'eau du robinet la traitaient avant de la boire. Près de la moitié (46 %) utilisait un pichet à filtre pour épurer leur eau, tandis que 12 % utilisaient un filtre sur le robinet.

Des raisons esthétiques (apparence, goût ou odeur) étaient la principale raison de traitement de l'eau du robinet invoquée par les ménages, déclarée par 65 % d'entre eux. Cinquante-six pour cent traitaient leur eau pour en éliminer des produits chimiques de traitement de l'eau, comme le chlore, tandis que 44 % le faisaient pour éliminer des métaux ou des minéraux. Près de la moitié (49 %) traitaient l'eau de leur robinet de source municipale afin d'éliminer le risque de contamination bactérienne.

## 2.14 RMR d'Edmonton

En 2007, 19 ménages sur 20 (95 %) dans la RMR d'Edmonton étaient alimentés en eau par la municipalité. Soixante-trois pour cent de ces ménages ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet, tandis que 26 % ont déclaré boire principalement de l'eau embouteillée et 11 % ont déclaré boire tant de l'eau du robinet que de l'eau embouteillée.

Un peu moins de la moitié (48 %) des ménages qui buvaient l'eau du robinet ont déclaré la traiter avant de la consommer. Près du tiers (32 %) des ménages qui buvaient l'eau du robinet utilisaient un pichet à filtre pour la traiter et environ un ménage sur dix utilisait un filtre ou un épurateur sur le robinet.

L'élimination de produits chimiques de traitement de l'eau, comme le chlore, était la principale raison du traitement de l'eau, invoquée par plus de la moitié (54 %) des ménages. La moitié des ménages qui traitaient l'eau de leur robinet le faisaient pour en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur, tandis qu'un peu moins de la moitié (48 %) traitaient leur eau afin d'éliminer le risque de contamination bactérienne. Quarante-six pour cent des ménages traitaient leur eau afin d'éliminer des métaux ou des minéraux.



## 2.15 RMR de Vancouver

En 2007, presque tous les ménages dans la RMR de Vancouver (98 %) étaient alimentés en eau par la municipalité. Un peu moins de sept de ces ménages sur dix (69 %) buvaient principalement de l'eau du robinet, 24 % buvaient principalement de l'eau embouteillée et 7 % buvaient tant de l'eau du robinet que de l'eau embouteillée.

Parmi les ménages qui buvaient l'eau du robinet, les deux tiers (67 %) la traitaient avant de la consommer. Trente-cinq pour cent des ménages ont déclaré utiliser un pichet à filtre, 14 % utilisaient un filtre ou un épurateur sur le robinet et environ 5 % utilisaient un filtre ou un épurateur sur le principal tuyau d'alimentation en eau. Au cours des 12 mois qui ont précédé l'interview du répondant, 28 % ont déclaré avoir bouilli leur eau pour la rendre potable.

### Avis d'ébullition de l'eau à Vancouver

La turbidité est une mesure du manque de limpidité de l'eau potable. À l'automne de 2006, les niveaux de la turbidité de l'eau fournie par la municipalité dans le district régional du Grand Vancouver (DRGV) ont atteint des niveaux record en raison de pluies extrêmement fortes en amont des réservoirs de Capilano et de Seymour. À mesure que la turbidité augmente, le risque de maladies gastro-intestinales résultant de la consommation de l'eau affectée augmente également. Les médecins hygiénistes du DRGV ont émis un avis enjoignant à la population d'utiliser de l'eau en bouteille ou de l'eau portée à ébullition jusqu'à ce que la situation s'améliore.

De fortes pluies semblables ont également eu lieu en décembre 2007, au moment de la collecte des données de l'enquête de 2007, mais aucun avis d'ébullition de l'eau n'a été émis à cette occasion.

Plus de la moitié (55 %) des ménages qui traitaient leur eau le faisaient afin d'éliminer le risque de contamination bactérienne. La moitié des ménages qui traitaient l'eau du leur robinet le faisaient pour en améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur. Un ménage sur deux qui traitaient leur eau du robinet le faisait pour éliminer des produits chimiques de traitement de l'eau, comme le chlore. Quarante pour cent des ménages traitaient leur eau afin d'éliminer des métaux ou des minéraux.

## 2.16 RMR de Victoria

En 2007, 94 % des ménages dans la RMR de Victoria étaient alimentés en eau par la municipalité. Les trois quarts de ces ménages ont déclaré boire principalement de l'eau du robinet, tandis qu'environ 17 % ont déclaré boire principalement de l'eau embouteillée.

Parmi les ménages qui buvaient de l'eau du robinet, 46 % ont déclaré traiter leur eau avant de la consommer. Des pichets à filtre étaient utilisés par 29 % des ménages qui buvaient l'eau du robinet.

Près de six ménages sur dix (59 %) qui traitaient leur eau le faisaient pour en améliorer les caractéristiques esthétiques (apparence, goût et odeur), tandis que 45 % le faisaient pour éliminer des produits chimiques de traitement de l'eau, comme le chlore. Plus de quatre ménages sur dix (43 %) traitaient leur eau afin d'éliminer le risque de contamination bactérienne.

## 3 Conclusion

Même s'ils ont accès à de l'eau potable propre et sécuritaire<sup>12</sup>, de nombreux ménages canadiens choisissent de boire de l'eau embouteillée, même si le coût par litre est de plusieurs fois supérieur à celui de l'eau de leur robinet.

Parmi les RMR examinées, Saskatoon, Victoria et Halifax affichaient les taux les plus élevés de ménages qui consommaient principalement de l'eau du robinet (76 %, 75 % et 73 %, respectivement), tandis que les ménages dans les RMR de Winnipeg, de Toronto et de Québec étaient les moins susceptibles de consommer principalement de l'eau du robinet (50 %, 53 % et 59 %, respectivement).

12. Santé Canada, 2007, *Parlons de l'eau*, (publication de SC : 4155; n° cat. : H128-1/07/514F; ISBN : 978-0-662-46562-1).

Même parmi les ménages qui avaient choisi de boire l'eau de leur robinet, bon nombre d'entre eux éprouvaient le besoin de la traiter avant de la consommer pour en améliorer le goût, l'odeur ou l'apparence, pour éliminer des produits chimiques de traitement de l'eau, des métaux ou des minéraux, ou pour éliminer les risques réels ou perçus de contamination bactérienne.

Bien que des pourcentages comparables d'utilisateurs d'eau municipale et d'utilisateurs d'eau non municipale traitaient l'eau du robinet avant de la consommer (56 % et 57 %, respectivement), leur façon de le faire différait de façon importante. Les utilisateurs d'eau municipale étaient beaucoup plus susceptibles de traiter leur eau en utilisant un pichet à filtre que les utilisateurs d'eau non municipale (35 % comparativement à 18 %, respectivement), tandis que les utilisateurs d'eau non municipale étaient beaucoup plus susceptibles d'utiliser un filtre ou un dispositif de purification sur le principal tuyau d'alimentation en eau de leur logement que les utilisateurs d'eau municipale (31 % comparativement à 6 %, respectivement).

Parmi les RMR sur lesquelles porte le présent rapport, les ménages dans la RMR de Winnipeg ont déclaré traiter l'eau de leur robinet surtout pour des raisons esthétiques, tandis que ceux dans la RMR de Saskatoon ont déclaré comme raison principale l'élimination des produits chimiques de traitement de l'eau. Les ménages dans la RMR de Vancouver ont le plus souvent déclaré traiter leur eau par crainte de contamination bactérienne (voir l'encadré « Avis d'ébullition de l'eau à Vancouver »).



## Tableaux

**Tableau 1**  
**Consommation d'eau potable, eau fournie par la municipalité selon la province, 2007**

	Eau fournie par la municipalité <sup>1</sup>	Ménages dont l'eau est fournie par la municipalité				
		Principal type d'eau potable, eau du robinet <sup>2</sup>	Principal type d'eau potable, eau du robinet et eau embouteillée <sup>2</sup>	Principal type d'eau potable, eau du robinet, ou eau du robinet et embouteillée <sup>2</sup>	Principal type d'eau potable, eau embouteillé <sup>2</sup>	
pourcentage						
<b>Canada</b>	<b>95</b>	<b>59</b>	<b>11</b>	<b>70</b>	<b>29</b>	
Terre-Neuve-et-Labrador	91	72	F	80	F	
Île-du-Prince-Édouard <sup>3</sup>	...	...	...	...	...	
Nouvelle-Écosse	74	73	F	79	F	
Nouveau-Brunswick	66	58	F	63	34	
Québec	97	60	13	73	27	
Ontario	94	54	12	66	33	
Manitoba	94	50	9 <sup>E</sup>	59	41	
Saskatchewan	98	70	8 <sup>E</sup>	78	21	
Alberta	95	64	10	74	26	
Colombie-Britannique	97	69	7	75	25	

	Ménages dont l'eau est fournie par la municipalité						
	Ont traité l'eau avant la consommation <sup>4</sup>	Ont utilisé un filtre <sup>4</sup>	Ont utilisé un filtre ou un épurateur sur les robinets <sup>4</sup>	Ont utilisé un filtre ou un épurateur sur le principal tuyau d'alimentation en eau <sup>4</sup>	Ont utilisé un pichet à filtre <sup>4</sup>	Ont utilisé plus d'un type de filtres <sup>4</sup>	Ont fait bouillir l'eau pour la rendre potable dans les douze derniers mois <sup>4</sup>
pourcentage							
<b>Canada</b>	<b>56</b>	<b>49</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>35</b>	<b>4</b>	<b>12</b>
Terre-Neuve-et-Labrador	67	61	F	F	49	F	F
Île-du-Prince-Édouard <sup>3</sup>	...	...	...	...	...	...	...
Nouvelle-Écosse	52	45	F	F	36	F	F
Nouveau-Brunswick	64	56	F	F	49 <sup>E</sup>	F	F
Québec	39	33	10 <sup>E</sup>	3 <sup>E</sup>	22	F	9
Ontario	66	60	14	9	43	5	11
Manitoba	55	50	12 <sup>E</sup>	F	38	F	F
Saskatchewan	44	42	12 <sup>E</sup>	F	29	F	F
Alberta	56	51	11	F	40	F	9 <sup>E</sup>
Colombie-Britannique	64	49	14	5	33	3 <sup>E</sup>	25

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR).

2. Exprimé en pourcentage des ménages ayant une source municipale d'eau potable.

3. Selon le Recensement de la population de 2006, il n'y a aucune région métropolitaine de recensement pour l'Île-du-Prince-Édouard.

4. L'information sur le traitement ne concerne que les ménages qui ont déclaré consommer principalement de l'eau du robinet, ou de l'eau du robinet et embouteillée.

**Source(s)** : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007 (enquête n° 3881).

**Tableau 2**  
**Consommation d'eau potable, eau fournie par la municipalité selon les municipalités canadiennes, 2007**

	Eau fournie par la municipalité <sup>1</sup>	Ménages dont l'eau est fournie par la municipalité			
		Principal type d'eau potable, eau du robinet <sup>2</sup>	Principal type d'eau potable, eau du robinet et eau embouteillée <sup>2</sup>	Principal type d'eau potable, eau du robinet, ou eau du robinet et embouteillée <sup>2</sup>	Principal type d'eau potable, eau embouteillée <sup>2</sup>
pourcentage					
<b>Tous les ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR)<sup>3</sup></b>	<b>95</b>	<b>59</b>	<b>11</b>	<b>70</b>	<b>29</b>
St. John's, RMR	91	72	F	80	F
Charlottetown, subdivision de recensement (SDR) <sup>4</sup>	89	67	F	73	27 <sup>E</sup>
Halifax, RMR	74	73	F	79	F
Moncton, RMR	76	51	F	53	43
Fredericton, agglomération de recensement (AR) <sup>4</sup>	62 <sup>E</sup>	72	F	77	F
Saint John, RMR	55	68	F	80	F
Saguenay, RMR	97	63	F	71	29 <sup>E</sup>
Québec, RMR	95	59	10 <sup>E</sup>	68	31
Sherbrooke, RMR	91	74	F	81	F
Trois-Rivières, RMR	95	68	F	79	F
Montréal, RMR	98	60	14	73	26
Ottawa - Gatineau, RMR	87	64	10 <sup>E</sup>	74	25
Ottawa - Gatineau, RMR (partie - Québec)	81	53	F	63	36 <sup>E</sup>
Ottawa - Gatineau, RMR (partie - Ontario)	89	67	11 <sup>E</sup>	78	22
Kingston, RMR	82	60	F	66	33 <sup>E</sup>
Peterborough, RMR	82	45	F	53	44
Oshawa, RMR	94	48	F	61	38
Toronto, RMR	96	53	14	67	32
Hamilton, RMR	96	56	9 <sup>E</sup>	65	35
St. Catharines, RMR	94	49	F	59	41
Kitchener, RMR	95	45	F	52	48
Brantford, RMR	88	40	F	53	46
Guelph, RMR	85	54	F	73	F
London, RMR	90	61	10 <sup>E</sup>	72	28
Windsor, RMR	100	48	F	64	36
Barrie, RMR	87	41	F	52	48
Greater Sudbury, RMR	89	54	F	64	36
Thunder Bay, RMR	89	73	F	82	18 <sup>E</sup>
Winnipeg, RMR	94	50	9 <sup>E</sup>	59	41
Regina, RMR	100	60	F	71	28
Saskatoon, RMR	97	76	F	83	17 <sup>E</sup>
Calgary, RMR	94	65	9 <sup>E</sup>	74	26
Edmonton, RMR	95	63	11 <sup>E</sup>	74	26
Kelowna, RMR	93	58 <sup>E</sup>	F	60 <sup>E</sup>	F
Abbotsford, RMR	93	60	F	67	33 <sup>E</sup>
Vancouver, RMR	98	69	7	76	24
Victoria, RMR	94	75	F	82	17 <sup>E</sup>

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 2 – suite

## Consommation d'eau potable, eau fournie par la municipalité selon les municipalités canadiennes, 2007

	Ménages dont l'eau est fournie par la municipalité						Ont fait bouillir l'eau pour la rendre potable dans les douze derniers mois <sup>5</sup>
	Ont traité l'eau avant la consommation <sup>5</sup>	Ont utilisé un filtre <sup>5</sup>	Ont utilisé un filtre ou un épurateur sur les robinets <sup>5</sup>	Ont utilisé un filtre ou un épurateur sur le principal tuyau d'alimentation en eau <sup>5</sup>	Ont utilisé un pichet à filtre <sup>5</sup>	Ont utilisé plus d'un type de filtres <sup>5</sup>	
	pourcentage						
<b>Tous les ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR)<sup>3</sup></b>	<b>56</b>	<b>49</b>	<b>12</b>	<b>6</b>	<b>35</b>	<b>4</b>	<b>12</b>
St. John's, RMR	67	61	F	F	49	F	F
Charlottetown, subdivision de recensement (SDR) <sup>4</sup>	49	46	F	F	F	F	F
Halifax, RMR	52	45	F	F	36	F	F
Moncton, RMR	F	F	F	F	F	F	F
Fredericton, agglomération de recensement (AR) <sup>4</sup>	F	F	F	F	F	F	F
Saint John, RMR	F	F	F	F	F	F	F
Saguenay, RMR	F	F	F	F	F	F	F
Québec, RMR	29	25	F	F	16 <sup>E</sup>	F	F
Sherbrooke, RMR	F	F	F	F	F	F	F
Trois-Rivières, RMR	F	F	F	F	F	F	F
Montréal, RMR	43	36	12 <sup>E</sup>	F	24	F	10 <sup>E</sup>
Ottawa - Gatineau, RMR	51	47	7 <sup>E</sup>	F	36	F	F
Ottawa - Gatineau, RMR (partie - Québec)	F	F	F	F	F	F	F
Ottawa - Gatineau, RMR (partie - Ontario)	55	51	F	F	38	F	F
Kingston, RMR	59	54	F	F	42	F	F
Peterborough, RMR	67	67	F	F	50	F	F
Oshawa, RMR	64	64	F	F	45	F	F
Toronto, RMR	70	62	14	10	44	6	15
Hamilton, RMR	64	58	15 <sup>E</sup>	F	41	F	F
St. Catharines, RMR	68	62	F	F	39	F	F
Kitchener, RMR	80	76	F	F	57	F	F
Brantford, RMR	51	51	F	F	F	F	F
Guelph, RMR	57	54	F	F	F	F	F
London, RMR	53	50	18 <sup>E</sup>	F	33	F	F
Windsor, RMR	57	54	F	F	36	F	F
Barrie, RMR	62	61	F	F	F	F	F
Greater Sudbury, RMR	50	47 <sup>E</sup>	F	F	F	F	F
Thunder Bay, RMR	60	56	F	F	44	F	F
Winnipeg, RMR	55	50	12 <sup>E</sup>	F	38	F	F
Regina, RMR	61	60	F	F	40	F	F
Saskatoon, RMR	35	32	F	F	23	F	F
Calgary, RMR	63	59	12 <sup>E</sup>	F	46	F	F
Edmonton, RMR	48	43	10 <sup>E</sup>	F	32	F	F
Kelowna, RMR	70	53 <sup>E</sup>	F	F	F	F	F
Abbotsford, RMR	59	55	F	F	F	F	F
Vancouver, RMR	67	50	14	5 <sup>E</sup>	35	3 <sup>E</sup>	28
Victoria, RMR	46	39	F	F	29	F	F

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages.

2. Exprimé en pourcentage des ménages ayant une source municipale d'eau potable.

3. Ces données n'incluent que les ménages des RMR. Les ménages de la subdivision de recensement de Charlottetown et ceux de l'agglomération de recensement de Fredericton ne sont pas inclus.

4. Ces données ne sont pas incluses dans la catégorie « Tous les ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR) ».

5. L'information sur le traitement ne concerne que les ménages qui ont déclaré consommer principalement de l'eau du robinet, ou de l'eau du robinet et embouteillée.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007 (enquête n° 3881).

Tableau 3

## Différentes raisons pourquoi les ménages ayant l'eau fournie par la municipalité traitent l'eau du robinet avant de la consommer selon les municipalités canadiennes, 2007

	Ont traité l'eau avant la consommation <sup>1</sup>	Raison du traitement <sup>2</sup>				Autres raisons
		Améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur	Éliminer les produits chimiques comme le chlore	Éliminer les métaux ou les minéraux	Éliminer la contamination par les bactéries	
pourcentage						
<b>Tous les ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR)<sup>3</sup></b>	<b>56</b>	<b>58</b>	<b>50</b>	<b>41</b>	<b>45</b>	<b>12</b>
St. John's, RMR	67	43	47	F	F	F
Charlottetown, subdivision de recensement (SDR) <sup>4</sup>	49	F	F	F	F	F
Halifax, RMR	52	58	50	F	F	F
Moncton, RMR	F	F	F	F	F	F
Fredericton, agglomération de recensement (AR) <sup>4</sup>	F	F	F	F	F	F
Saint John, RMR	F	F	F	F	F	F
Saguenay, RMR	F	F	F	F	F	F
Québec, RMR	29	63	56	36	38	F
Sherbrooke, RMR	F	F	F	F	F	F
Trois-Rivières, RMR	F	F	F	F	F	F
Montréal, RMR	43	48	51	45	43	10 <sup>E</sup>
Ottawa - Gatineau, RMR	51	72	49	45	32	F
Ottawa - Gatineau, RMR (partie - Québec)	F	F	F	F	F	F
Ottawa - Gatineau, RMR (partie - Ontario)	55	72	45	42	32	F
Kingston, RMR	59	74	F	F	F	F
Peterborough, RMR	67	76	F	F	F	F
Oshawa, RMR	64	74	49	F	F	F
Toronto, RMR	70	61	49	46	49	10
Hamilton, RMR	64	61	45	22	31	F
St. Catharines, RMR	68	69	48	F	42	F
Kitchener, RMR	80	57	50	38 <sup>E</sup>	30 <sup>E</sup>	F
Brantford, RMR	51	F	F	F	F	F
Guelph, RMR	57	F	F	F	F	F
London, RMR	53	57	40	36	31 <sup>E</sup>	F
Windsor, RMR	57	62	57	F	51	F
Barrie, RMR	62	F	F	F	F	F
Greater Sudbury, RMR	50	F	F	F	F	F
Thunder Bay, RMR	60	60	46	34	35	F
Winnipeg, RMR	55	74	50	32 <sup>E</sup>	44	F
Regina, RMR	61	68	38 <sup>E</sup>	F	52	F
Saskatoon, RMR	35	62	64	51	F	F
Calgary, RMR	63	65	56	44	49	F
Edmonton, RMR	48	50	54	46	48	F
Kelowna, RMR	70	F	F	F	F	F
Abbotsford, RMR	59	81	75	F	F	F
Vancouver, RMR	67	50	50	40	55	10
Victoria, RMR	46	59	45	F	43	F

1. Pourcentage des ménages qui ont déclaré consommer l'eau du robinet provenant d'une source d'eau municipale.

2. Ne s'applique qu'aux ménages qui ont déclaré consommer l'eau du robinet.

3. Ces données n'incluent que les ménages des RMR. Les ménages de la subdivision de recensement de Charlottetown et ceux de l'agglomération de recensement de Fredericton ne sont pas inclus.

4. Ces données ne sont pas incluses dans la catégorie « Tous les ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR) ».

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007 (enquête n° 3881).

Tableau 4

## Différentes raisons pourquoi les ménages ayant l'eau fournie par la municipalité traitent l'eau du robinet avant de la consommer selon la province, 2007

	Ont traité l'eau avant la consommation <sup>1</sup>	Raison du traitement <sup>2</sup>					Autres raisons
		Améliorer l'apparence, le goût ou l'odeur	Éliminer les produits chimiques comme le chlore	Éliminer les métaux ou les minéraux	Éliminer la contamination par les bactéries		
pourcentage							
<b>Canada</b>	<b>56</b>	<b>58</b>	<b>50</b>	<b>41</b>	<b>45</b>	<b>12</b>	
Terre-Neuve-et-Labrador	67	43	47	F	F	F	
Île-du-Prince-Édouard <sup>3</sup>	...	...	...	...	...	...	
Nouvelle-Écosse	52	58	50	F	F	F	
Nouveau-Brunswick	64	72	50	F	F	F	
Québec	39	50	51	44	42	11	
Ontario	66	63	48	42	43	11	
Manitoba	55	74	50	32 <sup>E</sup>	44	F	
Saskatchewan	44	65	51	42	45	F	
Alberta	56	59	56	45	49	14	
Colombie-Britannique	64	53	51	39	53	10	

1. Pourcentage des ménages qui ont déclaré consommer l'eau du robinet provenant d'une source d'eau municipale.

2. Ne s'applique qu'aux ménages qui ont déclaré consommer l'eau du robinet.

3. Selon le Recensement de la population de 2006, il n'y a aucune région métropolitaine de recensement pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007 (enquête n° 3881).

Tableau 5

## Consommation d'eau potable, eau non fournie par la municipalité selon les municipalités canadiennes, 2007

	Eau non fournie par la municipalité <sup>1</sup>	Ménages n'ayant pas l'eau fournie par la municipalité				
		Principal type d'eau potable, eau du robinet <sup>2</sup>	Principal type d'eau potable, eau du robinet et eau embouteillée <sup>2</sup>	Principal type d'eau potable, eau du robinet, ou eau du robinet et embouteillée <sup>2</sup>	Principal type d'eau potable, eau embouteillée <sup>2</sup>	
pourcentage						
<b>Tous les ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR)</b>	<b>4</b>	<b>56</b>	<b>8</b>	<b>64</b>	<b>34</b>	
Ménages n'ayant pas l'eau fournie par la municipalité						
	Ont traité l'eau avant la consommation <sup>3</sup>	Ont utilisé un filtre ou un épurateur sur les robinets <sup>3</sup>	Ont utilisé un filtre ou un épurateur sur le principal tuyau d'alimentation en eau <sup>3</sup>	Ont utilisé un pichet à filtre <sup>3</sup>	Ont utilisé plus d'un type de filtres <sup>3</sup>	Ont fait bouillir l'eau pour la rendre potable dans les douze derniers mois <sup>3</sup>
pourcentage						
<b>Tous les ménages des régions métropolitaines de recensement (RMR)</b>	<b>57</b>	<b>55</b>	<b>20<sup>E</sup></b>	<b>31</b>	<b>18</b>	<b>12<sup>E</sup></b>
						<b>F</b>

1. Exprimé en pourcentage de tous les ménages des régions métropolitaines de recensement.

2. Exprimé en pourcentage des ménages dont l'eau n'est pas fournie par la municipalité.

3. L'information sur le traitement ne concerne que les ménages qui ont déclaré consommer principalement de l'eau du robinet, ou de l'eau du robinet et embouteillée.

Source(s) : Statistique Canada, Division des comptes et de la statistique de l'environnement, Enquête sur les ménages et l'environnement, 2007 (enquête n° 3881).